PENCRAN infos DECEMBRE 2009 N° 77

Photographie de la population de Pencran lors des vœux du Maire en l'an 2000

Rédaction et Édition :
Mairie de Pencran

10 ans après, une photo souvenir

de toute la population pencranaise sera prise sur la place devant l'enclos paroissial.
Vous y êtes tous attendus le dimanche 3 janvier 2010 à 11h30 précises.

LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

Et vous invite aux vœux du Maire
à la salle polyvalente après la prise de photo.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances : Hugo PENEAUD, 21 rue des Cerisiers, né le 25 octobre 2009
Valentin BECAM, 11 rue des Cerisiers, né le 28 octobre 2009
Elise MIROULT, 17 rue des Châtaigniers, née le 31 octobre 2009
Louna CHITRE, 40 rue des Cerisiers, née le 4 novembre 2009

Décès : Céline BOURDON, née LE CORRE, 90 ans, 11 Keranna, décédée le 7 novembre 2009
Marie-Françoise LAIZET, née MAGUER, 77 ans, 4 rue de l'Elorn, décédée le 20 novembre 2009

URBANISME

Permis de construire accordés :
- MERCIER Gilles, 10 route de la Fontaine, extension d'habitation

Déclarations de travaux accordées :
- LE NAN Sébastien, 24 rue des Bruyères, abri de jardin
- DEBUISSONS Stéphane, 13 rue des Bruyères, clôture
- HARNAY André, 1 impasse des Tilleuls, abri de jardin

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les **nouveaux habitants désirant s'inscrire sur la liste électorale** sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre 2009.

Les **jeunes qui atteindront 18 ans au 28 février 2010** doivent s'adresser à la mairie pour s'assurer de leur inscription automatique par l'INSEE.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Toute la population vivant à Pencran sera recensée **du 21 janvier 2010 au 20 février 2010**. A partir du 21 janvier prochain vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. (lire p. 4)

COLLECTE des ordures ménagères

Elle aura lieu les lundis 28 décembre 2009 et 4 janvier 2010 au lieu des vendredis précédents.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h
Tél : 02 98 85 04 42
E-Mail : mairie.pencran@wanadoo.fr

La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010

Recensement des jeunes
Parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes **nés en décembre 1993** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard le dernier jour du trimestre d'anniversaire. Se munir du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

N'hésitez pas à faire vos réservations et vos modifications de cantine et de garderie par internet : mairie.pencran@wanadoo.fr

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement sera fermé du 28 au 31 décembre 2009. Durant cette période, les enfants pourront être accueillis au centre de Landerneau.

DATES A RETENIR

- 11 décembre : APE - ECOLE - Marché de Noël à 18h à la salle polyvalente.
- 16 décembre : GYM'CLUB - Traditionnel goûter de Noël pour ses adhérentes à 20h30 salle polyvalente.
- 24 décembre : PAROISSE - Veillée de Noël à 19h à la salle polyvalente de Dirinon.
- 25 décembre : PAROISSE - Messe de Noël à 10h30 à l'église de Pencran.
- 3 janvier 2010 : MUNICIPALITE - Photo de la population Pencranaise à **11h30 précises** et Vœux du Maire.

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie.pencran@wanadoo.fr) pour le lundi 28 décembre 2009.

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 29 octobre 2009 - 18h
Le Conseil s'est réuni, sous la présidence de Jean CRENN.
Absents : B. PREINCE a donné procuration à J. CRENN, P. TREHIN excusé, S. HERVOIR a donné procuration à C. GOUEZ, J. PAUGAM excusé, a donné procuration à H. LUCAS, J.P. LE BOURDON excusé.
Secrétaire de séance : Hervé LUCAS

Contrat d'assurances flotte et bâtiments
Le Maire informe le Conseil qu'il a lancé **une consultation pour revoir les contrats d'assurances des bâtiments et véhicules.** Il propose de souscrire de nouveaux contrats avec GROUPAMA pour la période du 1er septembre 2009 au 1er janvier 2015. Le 1er contrat garantit la responsabilité civile, la protection juridique, les bâtiments de la collectivité, les ouvrages de génie civil et les biens mobiliers. Il est sans franchises pour les dommages aux biens et pour l'assurance des responsabilités professionnelles. La cotisation annuelle est de 6 065,73 €.
Le 2ème contrat assure tous les véhicules pour un montant annuel de 1 761 €. POUR : 17.

Etude d'aménagement de la zone ROLLAND
- Convention avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) pour l'étude
J. Martin rappelle que **la zone «ROLLAND» du bourg a été achetée par la CCPLD** et que la commune de Pencran rachèterait éventuellement une partie de ces terrains pour y installer de l'habitat. La Communauté aménagerait la partie «zone artisanale». Afin d'assurer la cohérence globale de la zone mixte Habitat/Activités, il apparaît indispensable qu'un seul maître d'ouvrage porte le projet d'étude d'aménagement d'ensemble. Il est proposé que la réalisation de cette étude soit assurée par la Communauté de communes (délégation de maitrise d'ouvrage).
Le Maire propose de signer une convention avec le Président de la Communauté : la participation financière de Pencran à la réalisation de cette étude dépendrait de la suite donnée au projet d'aménagement. **L'étude d'aménagement pour la partie Habitat** serait conduite jusqu'au stade d'avant-projet et **consisterait en** :
- *une phase d'études préliminaires* pour les zones «habitat» et «industrielle» et leur lien avec le projet de cœur de vie du bourg (orientations, circulation, modes de desserte des futures zones),
- *une phase d'avant-projet* sur les zones habitat et industrielle (constitution après approbation des orientations, des dossiers d'autorisation d'urbanisme).
La commune paierait 50% des frais divers si elle portait la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'habitat jusqu'à son terme. Le montant de l'étude sur la partie « Habitat » jusqu'au stade AVP est estimée à 28 224 € H.T.
Le Conseil opte pour la réalisation de cette étude en partenariat avec la Communauté de Communes, accepte le programme de la consultation des maîtres d'œuvre et autorise le Maire à signer la convention. POUR : 17.

Election de délégués à la Commission d'Appel d'Offres de la CCPLD
La composition de la commission d'appel d'offres pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre comportera, outre la commission de la CCPLD, **un représentant titulaire et un représentant suppléant de Pencran.** Le Maire propose sa candidature comme membre titulaire et celle de L. VIGOUROUX comme membre suppléant. POUR : 17.

Rapport d'activités 2008 de la CCPLD
J. CRENN et L. VIGOUROUX présentent **le rapport d'activités de l'année 2008 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau – Daoulas.**
- Ils listent **les compétences de la communauté** : aménagement de l'espace, actions de développement économique, actions de développement touristique, protection et mise en valeur de l'environnement, habitat social, action sociale liée à l'emploi, piscine, transports scolaires, voirie, assainissement, service de secours et d'incendie, fonds de concours.
- Ils présentent le patrimoine immobilier, les éléments fiscaux et financiers, le fonctionnement de la Communauté et les différentes activités. Le Conseil adopte ce rapport. POUR : 17.

Travaux église : programme complémentaire
J. CRENN informe que, lors des **travaux en cours sur l'église de Pencran**, l'entreprise a mis au jour **l'état alarmant des corniches intérieures et extérieures,** la disparition des blochets (pourris) et un amas considérable de résidus divers. Il apparaît urgent de compléter l'opération prévue. L'architecte des Bâtiments de France propose d'effectuer des travaux complémentaires pour un montant de 15 544,69 € H.T. Le Conseil opte pour ces travaux et autorise le Maire à demander les subventions. POUR : 17.

Admissions en non-valeur : eau et assainissement
Mise en « non-valeur » de factures d'eau impayées et irrécouvrables pour un montant de 1 295,04 €. POUR : 17.

Enquête publique sur le SAGE de l'Elorn
Ouverture d'une enquête publique sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de l'Elorn du 19 octobre au 20 novembre 2009. Le dossier peut être consulté en mairie.

Régularisation de parcelles à Keroullé
Accord des riverains de Keroullé pour des cessions ou échanges de délaissés de voirie.

Comptes rendus des commissions
C. GOUEZ fait le **compte rendu du conseil d'école.** Elle rappelle les effectifs, leur répartition, les projets d'activités pour l'année. Elle aborde à nouveau **le problème de sécurité aux abords de l'école** : dans un 1er temps, il avait été décidé d'attendre le projet de construction de l'espace multigénérationnel pour y inclure les abords de l'école. Elle demande à la commission voirie de prévoir des solutions provisoires pour améliorer la sécurité des élèves.

J. MARTIN rappelle **la visite des conseillers dans le secteur de Keroullé** sur les terrains classés 1AUH**.** Cette visite a été intéressante pour étudier les différentes zones du PLU.

R. EMILY rend compte du **repas du CCAS du 10 octobre** qui a réuni 65 convives et de la visite à la doyenne, Mme Louise CREACH, à la MAPA de Dirinon où elle réside.
Elle indique également qu'elle a déposé un dossier d'inscription pour un concours national des bulletins municipaux.

L. VIGOUROUX fait **le point sur les travaux de voirie et de réseaux** sur la commune :
- *L'aménagement du chemin long du lotissement* « Les Côteaux de Keroullé » est en cours.
- La commune de Plouédern effectue *des travaux sur le pont de Kerhamon* séparant les deux communes. Pencran paiera à la SACER 2 492,90 € pour la partie de ces travaux qui lui revient.
- *L'éclairage des arbres* de la place du bourg est terminé.
- *L'aménagement du petit terrain de foot* pour l'entraînement des jeunes est achevé mais il ne sera pas utilisable avant le printemps.
- Les prévisions de travaux pour l'année 2010 sont en cours de chiffrage. Il informe de **l'évolution du projet de l'espace multigénérationnel** : le projet de dossier de consultation des entreprises est entériné. Les travaux devraient démarrer en janvier 2010 par l'installation du chantier.
Le **bardage des nouveaux bâtiments de l'école** est en cours de réfection (nettoyage et huilage).

J. CRENN présente **l'état de la procédure contentieuse sur les désordres sur la VC1**. Le montant préconisé par l'expert semble insuffisant. Aussi pour fournir un nouveau devis de réfection de la voie, le Conseil émet un accord de principe pour consulter un bureau d'études. POUR : 17.

VIE MUNICIPALE

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 2009, il a été rendu hommage aux Pencranais décédés lors de la Première Guerre mondiale.
La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts au cimetière.

Un jeune citoyen pencranais, diplômé d'honneur.

Clément QUERE né le 30 octobre 1999 a reçu le 11 novembre le **diplôme d'honneur du jeune citoyen**, de l'Union Nationale des Anciens Combattants, des mains de Jacques LE BIAN, son président. Clément est Pencranais, il est scolarisé en CM2 à Marie Curie. Les conditions d'attribution sont les suivantes : Etre âgé de 10 à 18 ans, avoir participé à 6 cérémonies, avoir fait des « devoirs de mémoire ». En 2009 il est allé à Paris sur la tombe du Soldat Inconnu, a visité les plages du Débarquement en Normandie, l'abri Sadi-Carnot à Brest, le cénotaphe de Plougonvelin « pour les marins disparus en mer », l'exposition sur les Poilus à la MPT de Landerneau. Passionné d'histoire, Clément, a découvert que son aïeul Victor ELIES avait été poilu et a retrouvé son ordre de campagne qui a duré 40 mois ; ceci, en faisant l'arbre généalogique de sa famille, avec sa maman. Bravo Clément !

Visite de quartiers

Le Conseil municipal poursuit les visites des quartiers de Pencran. Le samedi 21 novembre ce fut le tour des quartiers de Kermalguen, allée des Peupliers, Helles Bian et Helles Bras par les chemins et par les champs. Les bottes étaient de rigueur, en raison d'une météo plutôt de saison.

ECOLE

Christelle PETTON - CP - et ses 19 élèves
Alexandre BALANANT, Théo BEAUDOIN, Clarence BOCQUIER, Corentin CASTEL, Johan CORRE, Mathis GRALL, Baptiste GUERRIER, Yannis JAIN, Ewen JAOUEN, Yuna KERLEROUX, Arthur LAGADEC, Jade LAUMONIER, Noémie LE GALL, Inès LE STANC, Alban LETAILLANDIER, Clélia L'HOSTIS, Jordan PERROT, Romane PHILIPPOT, Marie THIL

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE
Assemblée générale de l'ensemble paroissial le 7 novembre, à la salle Ty Goudor à Dirinon

VIE ASSOCIATIVE

APE

L'association des parents d'élèves de Pencran a organisé une soirée crêpes le samedi 24 novembre. Près de 200 personnes sont venues se régaler et les enfants ont manifesté beaucoup de plaisir à se retrouver entre eux. Les bénéfices permettront à l'école de mener à bien ses différents projets (sorties natures, spectacles de danses, cinéma…).

Les prochaines manifestations de l'association sont le marché de Noël le 11 décembre à partir de 18h et le loto le 24 janvier après-midi. Nous vous espérons aussi nombreux.

GENERATION ESPOIRS TILLOUGUITE

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 15 novembre.

USP

Equipe des serveurs de kig ha farz en compagnie d'Olivier CAROFF président et Gilles LE GUEN entraîneur du club le 11 novembre à la salle polyvalente.

DIVERS

LE RECENSEMENT, chacun de nous y trouve son compte.

Toute la population de PENCRAN sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

L'enquête de recensement, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins. Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Pencran, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population.

La commune de Pencran sera recensée en 2010.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les **transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.**

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 98 85 04 42.

Vous pouvez consulter les **résultats** du recensement sur le site **www.insee.fr**.

RESEAU FERRE DE FRANCE - Communiqué

Durant le chantier de renouvellement de la voie ferrée entre St Brieuc et Brest une vingtaine de passages à niveau sont fermés pour une durée maximum de 4 semaines. Des déviations routières sont mises en place et une signalisation adéquate est faite sur le terrain. Le calendrier des travaux prévoit que, **sur la commune de Pencran, les passages à niveau 293 à Kerhamon et 294 Rue des Ecossais soient fermés à toute circulation du 4 au 31 janvier 2010.**

Ce chantier d'envergure, d'un montant de 60 millions d'euros, s'inscrit dans le plan national de rénovation du réseau découlant du contrat de performance signé par l'Etat et RFF le 3 novembre 2008.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Il est rappelé à la population que les chiens doivent être maintenus attachés ou en laisse.

L'ILE AUX CHEVEUX

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas.

Venez découvrir les différentes formules « idées cadeaux ».

Le salon sera ouvert les mercredis 23 et 30 décembre toute la journée, sur rendez-vous, et aussi les mardis, jeudis, vendredis et samedis, en journée continue.

Fermeture exceptionnelle du 4 au 11 janvier 2010 pour travaux.

Réouverture le mardi 12 janvier à 9h30.

Merci à vous et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Fanny, Elodie et Malory.

Tél : 02 98 85 17 47

Dans la nuit de l'hiver
galope un grand homme blanc
c'est un bonhomme de neige
avec une pipe en bois
un grand bonhomme de neige
poursuivi par le froid
il arrive au village
voyant de la lumière
le voilà rassuré.
Dans une petite maison
il entre sans frapper
et pour se réchauffer
s'assoit sur le poêle rouge,
et d'un coup disparaît
ne laissant que sa pipe
au milieu d'une flaque d'eau
ne laissant que sa pipe
et puis son vieux chapeau.

Jacques Prévert

QUIZZ de NOËL

Pour les longues, froides et humides soirées de décembre, où en attendant Noël, testez vos connaissances sur la fête la plus attendue de l'année (par les enfants en tous cas). Venez déposer votre questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie pour le lundi 28 décembre.
Les réponses seront dans le numéro de janvier.

1. Le mot Noël, dont la racine est 'natalis' signifie 'jour de la naissance'... la racine est...

Saxonne

Grecque

Latine

2. C'est en 354 que la date de la naissance du Christ a été fixée au 25 décembre et que Noël est devenue une fête religieuse... par quel pape a t'elle été décrétée ?

Tibus

Liberus

Crepin

3. St Nicolas est fêté en Allemagne, Belgique, Suisse, Hongrie, Russie, Pologne, Luxembourg, Autriche et Dans le nord et l'est de la France. Mais sur quel animal St-Nicolas transporte-t-il ses cadeaux ?

Un cheval

Un bœuf

Un âne

4. Le père Noël effectue sa tournée avec huit rennes : dasher, dancer, prancer, vixem, comet, donder, blitzen... comment s'appelle le 8e ?

Cupid

Venger

Luxor

5. Selon la légende, qui aide le père Noël à fabriquer les jouets ?

La Mère Noël

Les Anges

Les lutins

6. L'Avent commence le 1er décembre et dure 24 jours. Quel symbole n'est pas associé à l'Avent ?

Le calendrier

Les santons

La lumière

7. Au départ, le père Noël n'était pas vêtu de rouge….. il était vêtu de :

Vert

Orange

Bleu

8. Le père Noël vit à Rovaniemi... mais où se trouve Rovaniemi ?

Suède

Norvège

Finlande

9. Le père Noël 'international' est appelé 'Santa Claus'... Dans quel pays est-il appelé 'saint Basile' ?

Suède

Grèce

Espagne

10. Dans quelle région fut inventé le sapin de Noël, également appelé 'arbre du Christ' au XVIIe siècle ?

Meuse

Moselle

Alsace

11. Les toutes premières décorations de sapins étaient constituées de fruits, parmi lesquels :

Noix

Châtaignes

Oranges

12. Les cadeaux de Noël symbolisent les présents apportés au Christ par les rois mages... Melchior, Gaspard et....

Antonin

Balthazar

Crépin

13. La crèche symbolise l'étable où, selon la Bible, Jésus serait né à Bethléem. Quand on met en place la crèche, quel santon met-on en dernier

Le Père Noël

L'âne

L'Enfant Jésus

14. La dinde aux marrons est le plat traditionnel de Noël... Qui a fait découvrir la dinde en France ?

Vasco de Gama

Christophe Colomb

Amerigo Vespucci

15. A l'origine, la bûche de Noël n'était pas un gâteau, mais une véritable bûche arrosée de vin cuit... elle ne devait pas s'éteindre, sinon de grands malheurs arriveraient…

Dans la semaine

Dans le mois

Dans l'année

16. Dans quel pays fête-t-on Noël en pique-niquant sur la plage ?

L'Australie

Le Mexique

L'Irlande

17. En Corse ou en Bretagne, les morts participent également à la fête... Que laisse-t-on pour eux pendant plusieurs heures ?

Une bouillote

Une assiette pleine

Une bûche allumée

18. La crèche de Noël représente aujourd'hui l'étable dans laquelle la Vierge a donné naissance au Christ... Qu'était en réalité une 'crèche' ?

Une mangeoire pour bestiaux

Un nid de paille

Un couffin tressé

19. Pour Noël en France, il se vend 6 millions de vrais sapins... mais combien d'artificiels ?

500 000

1 000 000

2 000 000

20. Il existe différentes sortes de sapins : le blanc, (France, Russie, Scandinavie), le nordman (Danemark, Géorgie) le douglas (Amérique du Nord et Danemark, et l'épicéa commun.... mais quelle est la particularité du nordman

Il est nain

Il ne perd pas ses épines

Il est bleu

Questions subsidiaires : **a) - Combien de questionnaires seront rendus ?**..... **b) - Combien auront 20/20 ?** ……..

Nom : **Prénom :** **Adresse :** **Tél :**

La bûche de Noël en Bretagne

Voici un texte rédigé par Jules Simon, homme politique et homme de lettres, qui retrace avec nostalgie les noël de son enfance, au XIX^e siècle.

« En Bretagne, la plus grande fête de l'année était la fête de Noël, et ce que nous, pauvres paysans, nous aimions le plus dans cette fête, c'était la Messe de minuit. Maigre plaisir, pour vous autres citadins qui aimez vos aises ; mais qu'était-ce pour nous, paysans, qu'une nuit blanche ? Même quand il fallait cheminer dans la boue et sous la neige, pas un vieillard, pas une femme n'hésitait. On ne connaissait pas encore les parapluies à Saint-Jean-Brévelay, ou du moins on n'y connaissait que le nôtre, qui était un sujet d'étonnement et d'admiration. Les femmes retroussaient leurs jupes avec des épingles, mettaient un mouchoir à carreaux par-dessus leurs coiffes, et partaient bravement dans leurs sabots pour se rendre à la paroisse. Il s'agissait bien de dormir !

Personne ne l'aurait pu. Le carillon commençait dès la veille après l'Angélus du soir, et recommençait de demi-heure en demi-heure jusqu'à minuit ! Et pendant ce temps-là, pour surcroît de béatitude, les chasseurs ne cessaient pas de tirer des coups de fusil en signe d'allégresse ; mon père fournissait la poudre. C'était une détonation universelle. Les petits garçons s'en mêlaient, au risque de s'estropier, quand ils pouvaient mettre la main sur un fusil ou un pistolet.

Le presbytère était à une petite demi-lieue du bourg ; le recteur faisait la course sur son bidet, que le quinquiss (le bedeau) tenait par la bride. Une douzaine de paysans l'escortaient, en lui tirant des coups de fusil aux oreilles. Cela ne lui faisait pas peur, car c'était un vieux chouan, et il avait la mort de plus d'un bleu sur la conscience. Avec cela, bon et compatissant, et le plus pacifique des hommes, depuis qu'il portait la soutane, et que le roi était revenu.

On faisait ce soir-là de grands préparatifs à la maison. Telin-Charles et Le Halloco mesuraient le foyer et la porte de la cuisine d'un air important, comme s'ils n'en avaient pas connu les dimensions depuis bien des années. Il s'agissait d'introduire la bûche de Noël, et de la choisir aussi grande que possible. On abattait un gros arbre pour cela ; on attelait quatre bœufs, on la traînait jusqu'à Kerjau (c'était le nom de notre maison), on se mettait à huit ou dix pour la soulever, pour la porter, pour la placer : on arrivait à grand-peine à la faire tenir au fond de l'âtre ; on l'enjolivait avec des guirlandes ; on l'assurait avec des trônes de jeunes arbres ; on plaçait dessus un gros bouquet de fleurs sauvages, ou pour mieux dire de plantes vivaces. On faisait disparaître la table du milieu ; la famille mangeait un morceau sur le pouce. Les murs étaient couverts de nappes et de draps blancs, comme pour la Fête-Dieu ; on y attachait des dessins de ma sœur Louise et de ma sœur Hermine, la bonne Vierge, l'Enfant Jésus.

Il y avait aussi des inscriptions : Et homo factus est ! On ôtait toutes les chaises pour faire de la place, nos visiteuses n'ayant pas coutume de s'asseoir autrement que sur leurs talons. Il ne restait qu'une chaise pour ma mère, et une tante Gabrielle, qu'on traitait avec déférence et qui avait quatre-vingt-six ans. C'est celle-là, mes enfants, qui savait des histoires de la Terreur ! Tout le monde en savait autour de moi, et mon père, plus que personne, s'il avait voulu parler. C'était un bleu, et son silence obstiné était peut-être conseillé par la prudence, dans un pays où il n'y avait que des chouans.

L'encombrement était tel dans la cuisine, tout le monde voulant se rendre utile et apporter du genêt, des branches de sapin, des branches de houx, et le bruit était si assourdissant, à cause des clous qu'on plantait et des casseroles qu'on bousculait, et il venait un tel brait du dehors, bruits de cloches, de coups de fusil, de chansons, de conversations et de sabots, qu'on se serait cru au moment le plus agité d'une foire.

A onze heures et demie, on entendait crier dans la rue : Naoutrou Personn ! Naoutrou Personn ! (M. le recteur, M. le recteur). On répétait ce cri dans la cuisine, et à l'instant tous les hommes en sortaient ; il ne restait que les femmes avec la famille. Il se faisait un silence profond. Le recteur arrivait, descendait de son bidet que je tenais par la bride (c'est-à-dire que j'étais censé le tenir, mais on le tenait pour moi ; il n'avait pas besoin d'être tenu, le pauvre animal). A peine descendu, M. Moizan montait les trois marches du perron, se tournait vers la foule découverte, ôtait lui-même son chapeau, et disait, après avoir fait le signe de la croix : Angélus Domini nuntiavit Mariae ". Un millier de voix lui répondaient.

Un recteur breton au XIX^e siècle

La prière finie, il entrait dans la maison, saluait mon père et ma mère avec amitié, M. Ozon, le maire, qui venait d'arriver de Pénic-Pichou, et M. Ohio, le maréchal ferrant, qui était greffier du juge de paix. M. Ozon, M. Ohio étaient les plus grands seigneurs du pays. Ils savaient lire ; ils étaient riches, surtout le premier. On offrait au recteur un verre de cidre qu'il refusait toujours.

Il partait au bout de quelques minutes, escorté par M. Ozon et M. Ohio, puis, aussitôt, on se disposait à bénir la bûche de Noël. C'était l'affaire de dix minutes. Mon père et ma mère se tenaient debout à gauche de la cheminée. Les femmes que leur importance ou leurs relations avec la famille autorisaient à pénétrer dans le sanctuaire, ce qui veut dire ici la cuisine, étaient agenouillées devant le foyer en formant un demi-cercle.

Les hommes se tenaient serrés dans le corridor, dont la porte restait ouverte, et débordaient dans la rue jusqu'au cimetière. De temps en temps, une femme, qui avait été retenue par quelques soins à donner aux enfants, fendait les rangs qui s'ouvraient devant elle, et venait s'agenouiller avec les autres. Tante Gabrielle, revêtue de sa mante, ce qui annonçait un grand tralala, était à genoux au milieu, juste en face de la bûche, ayant à côté d'elle un bénitier et une branche de buis, et elle entonnait un cantique que tout le monde répétait en chœur.

Vraiment, si j'en avais retenu les paroles, je ne manquerais pas de les consigner ici ; je les ai oubliées, je le regrette ; non pas pour vous, qui êtes trop civilisés pour vous plaire à ces souvenirs, mais pour moi. Et, après tout, je n'ai que faire de la chanson de tante Gabrielle, puisque je ne sais plus un mot de bas-breton. L'air était monotone et plaintif, comme tout ce que nous chantons chez nous à la veillée ; il y avait pourtant un crescendo, au moment où la bénédiction allait commencer, qui me donnait ordinairement la chair de poule… »